

Protéger la santé : Éviter la saturation des hôpitaux résultant du tourisme de ski

Joshua Frey, Président du Conseil Rhénan, Christian von Wartburg, Vice-Président et Président de la délégation de la Suisse du Nord-Ouest, et Claudine Ganter, Vice-Présidente et Présidente de la délégation du Grand Est appellent le Conseil fédéral suisse à examiner si, compte tenu de cette situation particulière peu avant Noël, il ne serait pas préférable de fermer également les pistes de ski suisses en ce moment marquant le début de la saison d'hiver.

Compte tenu de l'évolution de la crise sanitaire, la France, l'Allemagne et la Suisse ont adopté des mesures pour faire face à la pandémie. En France et en Allemagne, il s'agit entre autres de la fermeture de toutes les stations de ski afin d'éviter les contacts survenant dans ce contexte et donc le risque d'infection. Une mesure qui contribue également à limiter le nombre d'accidents dans le cadre privé afin d'éviter des hospitalisations. Pour le Rhin supérieur, cela signifie que les remontées mécaniques de la Forêt-Noire, des Vosges, ainsi que des Alpes allemandes et du Jura français seront fermées cette année par souci de protection de la santé de la population. En même temps, il semble pour l'instant que la Suisse s'abstienne de prendre des mesures similaires. Toutefois, pour que les mesures de lutte contre la pandémie soient aussi efficaces que possible, nous considérons qu'il est important qu'elles soient coordonnées dans tous les domaines, y compris par-delà les frontières.



« Si seule la Suisse garde ses pistes de ski ouvertes, les différentes approches des pays alpins entraîneront des appels d'air accélérant ainsi la propagation du virus. Il est donc important de réagir dès maintenant. » Joshua Frey, Président du Conseil Rhénan



« La situation est grave. Nous devons désormais coordonner les mesures dans un esprit de solidarité transfrontalière et tout mettre en œuvre pour réduire le nombre d'infections. » Christian von Wartburg, Vice-Président du Conseil Rhénan



« Une coordination transfrontalière étroite est essentielle pour maîtriser et endiguer la crise sanitaire. Continuons sur cette voie, comme nous avons toujours réussi à le faire ! » Claudine Ganter, Vice-Présidente du Conseil Rhénan

Depuis le début de la crise sanitaire, le Conseil Rhénan appelle à une coordination transfrontalière étroite des mesures de lutte contre la pandémie.

Plus d'informations

Secrétariat permanent du Conseil Rhénan : +49 (0) 7851 7407 42 / info@oberrheinrat.org

La coopération dans le Rhin Supérieur :



Aucune autre région européenne que la région métropolitaine tri-nationale du Rhin Supérieur ne coopère aussi étroitement et avec autant de succès. L'Alsace, le Pays de Bade, le Palatinat du Sud et la Suisse du Nord-Ouest réunissent 6 millions d'habitants et constituent un espace culturel, de vie et économique commun. De nombreuses initiatives privées et publiques contribuent à la promotion, entre autres, de la mobilité, de l'éducation, de la recherche et de la protection de l'environnement dans cette région aux trois frontières.

L'orientation stratégique de la coopération est assurée par la Conférence du Rhin Supérieur et le Conseil Rhénan. La Conférence du Rhin Supérieur réunit les autorités administratives et étatiques. Elle initie une multitude de projets et veille à leur transposition. Le Conseil Rhénan constitue la réunion des élus. Il se positionne sur les sujets d'intérêt régional, y compris à l'égard de Bruxelles, de Paris, de Berlin et de Berne.